



# Les risques professionnels en Languedoc-Roussillon

[www.cram-lr.fr](http://www.cram-lr.fr)

## DÉCOUVRIR

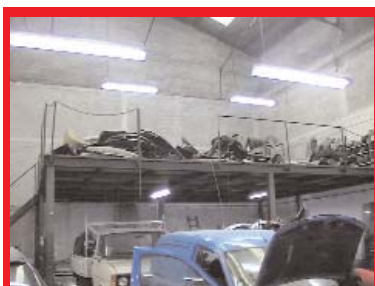
### LES RISQUES DANS UNE CARROSSERIE

L'identification des risques pour la santé est la principale difficulté dans l'élaboration du document unique. Les illustrations de postes de travail dans des carrosseries vous apporteront des informations supplémentaires sur les principaux risques rencontrés dans cette activité. Environ 60 accidents avec arrêt de travail pour 1000 salariés ont lieu chaque année dans notre région, et nous déplorons un accident mortel sur le premier semestre 2004.

Une mise en œuvre simple de mesures de prévention permettra de réduire notablement ce nombre d'accidents.

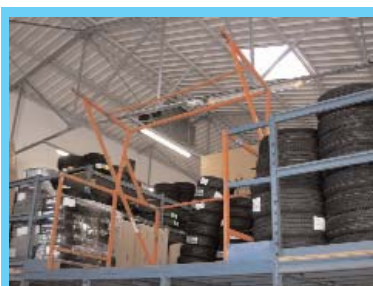
## LE RISQUE DE CHUTE DE HAUTEUR

### RISQUE IMPORTANT



- Les zones de stockage en hauteur sont-elles protégées contre le risque de chute de hauteur?
- Existe-t-il un accès sécurisé?
- Y-a-t-il une échelle?

### RISQUE MAÎTRISÉ



- Équiper les zones de stockage en hauteur de garde corps, d'une barrière écluse.
- Prévoir un moyen d'accès sécurisé à la zone en hauteur.
- Éviter d'utiliser les échelles...

## LE RISQUE LIÉ AUX POSTURES

### RISQUE IMPORTANT



- Les postures à genoux ou "penchées en avant" sont-elles fréquentes?

### RISQUE MAÎTRISÉ



- Lorsque la tâche effectuée le permet, mettre à disposition des tabourets sur roulettes.
- Protéger l'appui des genoux par des protections intégrées ou pas.
- Surélever le véhicule avec une plate-forme élévatrice.

## LE RISQUE D'ÉCRASEMENT

### RISQUE IMPORTANT



- Utilisez-vous un cric hydraulique?

### RISQUE MAÎTRISÉ



- Stabiliser le levage par cric hydraulique à l'aide de chandelles.

## LE RISQUE DE CHUTE DE PLAIN PIED

### RISQUE IMPORTANT



- Les sols sont-ils encombrés?
- Les sols sont-ils mouillés, poussiéreux, abîmés?

### RISQUE MAÎTRISÉ



- Organiser le rangement, prévoir des rayonnages adaptés, signaler les zones de circulation.

## LE RISQUE LIÉS AUX PRODUITS CHIMIQUES

### RISQUE IMPORTANT



- L'opération de préparation des peintures est-elle ventilée mécaniquement?
- Comment sont nettoyés les outils du peintre?

### RISQUE MAÎTRISÉ



- Installer une extraction d'air mécanisée\* sur le poste de préparation et de stockage des peintures (aspiration en partie arrière du poste).
- Acquérir un poste de nettoyage dédié et le raccorder à une extraction d'air mécanisée\*.

\*(PENSER À PRÉVOIR DES ENTRÉES D'AIR)

### RISQUE IMPORTANT



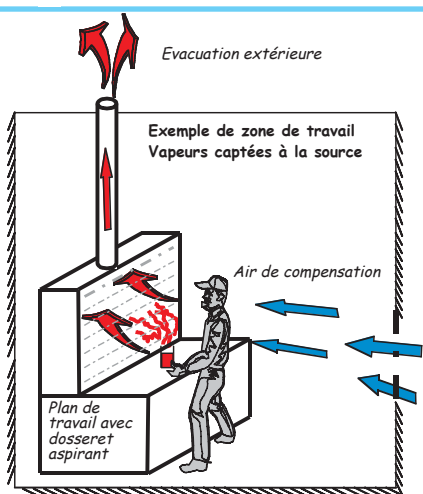
- Où et comment se font les rejets de chiffons et papiers souillés par les solvants de peinture?
- Où et comment se fait le rejet de solvant souillé?
- Où est stocké le masque de protection des voies respiratoires?

### RISQUE MAÎTRISÉ



- Acquérir une poubelle avec couvercle (anti-feu, ouverture du couvercle commandé au pied).
- Récupérer le solvant souillé dans un fût fermé. Reporter sur le fût les pictogrammes de risque du solvant rejeté.
- Stocker le masque de protection des voies respiratoires dans un sachet plastique fermé, dans une armoire loin de toute source de pollution.

## RISQUES LIÉS AUX PRODUITS CHIMIQUES



Une ventilation avec un débit important n'assure pas toujours une protection efficace des salariés, car ce sont les voies respiratoires qui doivent être balayées par de l'air frais. Si ce principe est appliqué pour le travail dans les cabines de peinture, il l'est beaucoup moins pour les opérations de préparation des peintures, d'application des apprêts...

une analyse des postes de préparation des peintures, ou liés à la manutention des produits chimiques assurera que ce principe est respecté. Une réflexion sera menée sur la formalisation de la maintenance des cabines pour maintenir les caractéristiques de performance de ventilation de celles-ci.

Les informations contenues dans les fiches de données de sécurité, transmises par les fournisseurs des produits chimiques et dans les étiquettes des substances ou préparations utilisées doivent être prises en compte. Les pictogrammes, les numéros des phrases de risque (phrase R), les numéros des phrases de conseil de prudence (phrases S) sont autant d'éléments d'évaluation du risque chimique.

Les opérations de ponçage se réaliseront avec des outillages équipés d'aspiration, en veillant à ce que les rejets après filtration se situent à l'extérieur de l'atelier. L'opération de nettoyage ou de remplacement du filtre sera traitée avec une très grande attention pour éviter une sur-exposition aux agents chimiques du technicien chargé de cette manipulation (port des équipements de protection individuelle).

Ces quelques pistes d'amélioration et de réflexion vous permettront d'initier ou de compléter votre document unique, sans oublier le respect des règles d'hygiène.

Ne sont pas traités les risques liés à la manutention, au bruit, le risque routier...



DÉGRAISSANT SOLVANT

Xn. Nocif

**R 65** - Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

**S 24** - Eviter le contact avec la peau

**S 23** - Ne pas respirer les fumées/aérosols

**S 62** - En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

## Exemple de mise en forme de l'évaluation des risques

Pour mener à bien l'évaluation des risques quelques principes devront être respectés :

- 1 - L'employeur devra informer ses salariés que l'entreprise engage son Evaluation des risques professionnels.
- 2 - La participation des salariés permettra d'affiner l'évaluation des risques.
- 3 - Le choix des outils sera adapté à l'entreprise, qui conservera son autonomie dans cette démarche.

Le tableau ci-dessous est un exemple d'une analyse d'un poste ou d'un lieu de travail, que l'on remplira après identification, évaluation et hiérarchisation des risques.

Poste de travail /lieu :				
Nature du risque	Description du travail réel	Mesures de prévention existantes	Risques prioritaires	Mesures de prévention envisagées
<i>Chute de plain-pied Chute de hauteur Risque lié aux postures Risque d'écrasement Risque lié aux produits chimiques Etc...</i>		<i>Protection collective Vérifications périodiques Equipements de protection individuel</i>	<i>Risques prioritaires Oui Non</i>	<i>Suppression du risque Protections collectives Protections individuelles Consignes</i>

On regroupera avec le document unique, tous les documents relatifs à la prévention des risques professionnels existants ou futurs (exemple : les rapports de vérification, les attestations de formation à la sécurité, les fiches de données de sécurité des produits chimiques présents dans l'entreprise...).

La documentation est disponible sur simple demande à la CRAM-LR:

Mail : [prevdoc@cram-lr.fr](mailto:prevdoc@cram-lr.fr)

ED840 : Guide d'évaluation des risques

ED663 : Ventilation des cabines et postes de peinture

ED695 : Principes généraux de ventilation

L'évaluation et la prévention des risques professionnels font partie des responsabilités de tout chef d'entreprise.

L'objet de cette plaquette est d'aider les responsables à identifier les principaux risques dans une carrosserie de manière simple pour choisir ceux à traiter en priorité et proposer les mesures de prévention à mettre en œuvre étape par étape.

Au préalable, les vérifications périodiques des installations électriques, des récipients d'air à pression et des ponts élévateurs seront effectuées.

Cette brochure a été conçue en collaboration avec le Conseil National des Professions de l'Automobile, secteur de l'Hérault, de la Chambre de Commerce de l'Industrie de l'Hérault et de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie du Languedoc-Roussillon.



Conseil National des Professions de l'Automobile  
245 avenue du Marché Gare  
34070 Montpellier  
Tél. : 04 67 92 19 38  
Fax : 04 67 92 15 29  
E-mail : S34@cnpa.f



Chambre de Métiers de l'Hérault  
44, avenue St Lazare  
34965 Montpellier cedex 2  
Tél. : 04 67 72 72 00  
Fax : 04 67 72 72 23  
E-mail : chambredemetiers@cm-herault.fr



Chambre de Commerce et d'Industrie  
Hôtel Saint-Côme  
32 Grand Rue Jean Moulin  
34944 Montpellier cedex 9  
Tél. : 04 67 10 24 00  
Fax : 04.67.10.26.59  
E-mail : Saintcome@montpellier.cci.fr



Caisse Régionale d'Assurance Maladie du  
Languedoc-Roussillon  
29, Cours Gambetta - CS 49001  
34068 Montpellier cedex 2  
Tél. : 04 67 12 95 30  
Fax : 04 67 12 95 54  
E-mail : prevdoc@cram-lr.fr